CAVALAIRE AU CŒUR DE LA TOURMENTE JUDICIAIRE

Après 18 mois d'enquête, une instruction judiciaire a été ouverte concernant l'attribution du marché du port P.2

Rédaction - service abonnement - journalistes et photographes Le Goéland, 262 Av. Maréchal Lyautey, 83240 Cavalaire sur Mer

Cavalaire-sur-mer

Vendredi 13 mars 2020

Cavalaire soir

Gratuit - N°1 - A.C. ne pas jeter sur la voie publique

DECLARATION D'ANNICK NAPOLÉON

A la question : quelle sera votre première action en tant que Maire de Cavalaire ? Annick Napoléon a répondu : «tendre la main à tous les Cavalairois sans exception»

OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE de 8h à 18h

Munissez-vous de votre carte d'électeur et surtout de votre carte d'identité un seul tour le 15 mars

Retrouver une ville apaisée!

Le dernier meeting d'Annick Napoléon jeudi 12 mars a été un véritable succès populaire.

P.2

L'ovation de Cavalaire à Annick Napoléon



Annick Napoléon très énergique en cette fin de campagne

P.2

De qui se moque M. Léonelli?

Dans son édition du 3 mars dernier, le journal Var Matin a publié un article sur la page de Cavalaire intitulé «Les 10 idées fortes de vos candidats à l'élection».

Il s'avère à y regarder de plus près que nombre d'idées fortes de M. Léonelli, ont en fait été largement proposées et développées par... Annick Napoléon.

Les modes de déplacements doux, ou encore l'utilisation de produits bio et de cicuits courts dans nos cantines ont été largement abordés au cours de la campagne électorale et dans son programme par l'équipe «Servir Cavalaire Autrement avec Annick Napoléon».

Que dire du parcours de santé, point fort du programme de Mme Napoléon ou encore de la protection des plages, pour laquelle elle apporte des solutions, alors que malgré les tempêtes du 14 novembre dernier, l'inaction de Philippe Léonelli, au bout de 4 mois est patente et la saison estivale risque d'être compromise.

Enfin et ce n'est pas le moindre de ses revirements, il a bien compris que son bloc de béton et ses nouveaux commerces sur le stade ne passaient pas, alors il tente de gommer (en apparence et jusqu'aux élections du moins) ce projet insupportable et nous parle d'un parc paysager à la place, projet proposé par Annick Napoléon et qui rencontre un vif succès.

Il revient sur la salle des fêtes, présente sur son programme de 2014 et pour laquelle il n'a rien fait en 6 ans.

Enfin, où sont passées les promesses de 2014 : le parking souterrain sous la place Benjamin Gaillard ? La piscine couverte ?

UN PROGRAMME ELECTORAL INNOVANT

Bravo à Annick Napoléon pour son superbe programme, innovant tant dans sa forme que dans son contenu.

Le Billet

de la rédaction Triste fin de règne !

La campagne électorale pour les élections municipales de 2020 à Cavalaire aura pris une tournure singulière.

Un sortant qui aura passé son temps à dénigrer son adversaire, allant même jusqu'à parler de «la chasser à jamais et pour toujours».

Son bilan particulièrement faible est très éloigné des promesses que laissaient entrevoir son programme de 52 pages publié en 2014. L'innaction de cette catégorie d'élus conforte malheureusement et surtout généralise malencontreusement l'adage disant que «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent». C'est bien dommage car Annick Napoléon a démontré par le passé qu'elle tenait ses engagements.

Il n'aura pas parlé d'avenir, excepté pour tenter de placer ses deux projets pharaoniques, hors de proportion et catastrophiques pour la ville. Il reproche à Annick Napoléon d'avoir laissé un endettement (cohérent au demeurant) de 17 millions, et nous propose d'endetter Cavalaire pour environ 100 millions d'euros...

Il n'aura parlé que du mandat précédent. Il laisse l'impression de n'avoir jamais véritablement intégré le costume de Maire, se plaçant toujours dans la posture de victime qu'il avait adoptée lorsqu'il était dans l'opposition, position qu'il devrait bien vite retrouver.

Annick Napoléon a démontré pendant cette campagne électorale qu'elle avait su tirer les enseignements du passé. Elle nous a proposé une équipe dynamique, engagée, compétente, qui a concocté un programme électoral alléchant tout en restant cohérent et finançable. Dommage que cette campagne ne lui ait pas donné l'occasion de débattre de ses idées avec celles du sortant puisqu'il n'en a visiblement pas. En attendant que passe la justice. Vraiment, triste fin de règne!

MUNICIPALES 2020 Annick Napoléon imagine la cité de demain

Cavalaire-sur-Mer - Annick Napoléon et sa liste Servir Cavalaire Autrement ont conclu tambour battant cette campagne électorale. Du dynamisme, de la fraîcheur, des projets d'avenir porteurs d'espoir, mais aussi des recadrages et un rappel des enjeux pour une soirée pleine d'émotions. Morceaux choisis.

Une salle comble qui a ovationné l'équipe Servir Cavalaire Autrement et sa tête de liste Annick Napoléon, une ambiance bon enfant avec un public plein d'espoir, un discours percutant d'un peu plus de 40 minutes, c'était l'ambiance des grands soirs à la salle des fêtes..

Nous avons eu droit à l'intervention de l'un de ses colistiers, Alain Ryard, qui nous a dépeint avec beaucoup d'humour et de tact la personnalité d'Annick Napoléon, mais aussi a décliné quelques points du programme. Puis Annick Napoléon est revenue sur l'attitude et les propos intolérables de Philippe Léonelli appelant «à les chasser pour toujours et à jamais». Elle a enchaîné sur la nécessité absolue de stopper les projets Ecobleu et Cœur de ville.

Elle a abordé le volet judiciaire qui se précise autour de Monsieur Léonelli et sur lequel nous revenons en bas de page. Puis, Annick Napoléon nous a parlé avec émotion de sa campagne de proximité, du lien qu'elle a su

retrouver avec les Cavalairois, «En débutant cette campagne électorale, «je me demandais si le lien que j'entretenais avec les Cavalairois n'avait pas été rompu, c'est avec une très grande joie que je me suis aperçue qu'il était simplement distendu. Patiemment au fil des mois, nous avons su le renforcer».

Cela s'est fait au travers des rencontres, des réunions, en faisant du porte à porte ou en les accueillant à son local de campagne.

Un mot aussi pour les employés municipaux, «véritable cheville ouvrière de la ville, qui font un travail formidable et qui devront être valorisés, formés et écoutés».

Le rappel de ses grands projets et un vibrant appel au vote pour clôturer une soirée qui a véritablement tenu toutes ses promesses, la salle débout applaudissant Annick Napoléon et son équipe «Servir Cavalaire Autrement». N'y aurait-il pas quelque chose qui serait en train de changer sur les terres d'Heracléa Caccabaria?

A.d.S-



Les temps forts de la réunion :

sur l'accueil des Cavalairois :

Je tiens à remercier tous les Cavalairois pour le formidable accueil qu'ils m'ont réservé, pour leur soutien, leurs encouragements.

sur le projet coeur de ville :

Ne vous leurrez pas, l'objectif de M. Léonelli est de faire réaliser par ses amis promoteurs un bloc de béton sur le stade. Depuis quelques

iours, il tente maladroitement et tardivement de l'enrober des atours d'un parc, mais il n'en est rien. Entre 2008 et 2014 Je me suis battue juridiquement contre ce projet immobilier, j'ai réussi à le stopper, ce n'est pas pour le voir ressurgir aujourd'hui. Le stade deviendra un poumon vert avec des parkings semi-enterrés, je m'y engage et vous savez que je respecte toujours mes engagements.

Quelques chiffres*:

Le mandat de M. Léonelli ce sont :

- **24,54% d'augmentation des taxes locales** (contre 0% de 2008 à 2013 sous le mandat d'Annick Napoléon).
- Cette augmentation d'impôts a généré près de **25 millions €** de recettes en plus.
- En parallèle la faiblesse de son bilan est confirmée par
- 4,5 millions € d'investissement en moins.
- Par contre **la dette a uniquement baissé de 3,2 millions €** Le compte n'y est pas !
- Ces chiffres sont issus des budgets et comptes administratifs de la ville consultables par tous.

LA MASSE SALARIALE N'A PAS BAISSÉ.

contrairement à ce qu'il affirme, pour se targuer d'une bonne gestion, la masse salariale n'a pas baissé. Elle a simplement été transférée sur des satellites de la commune comme le CCAS. Et pour financer ces nouvelles charges transférées aux satellittes, les subventions qui leurs sont accordées ont été augmentées d'autant. Ce ne sont pas des économies, c'est de la cavalerie.

Pour le prochain mandat, il ne faut pas que l'on parle de Cavalaire au travers des ennuis judiciaires de ses élus

Après 18 mois d'enquête sur les conditions d'attribution du marché du port, une instruction judiciaire a été ouverte à l'encontre entre autre de M. Philippe Léonelli... et Annick Napoléon n'y est pour rien!

Un signalement a été produit par l'association « Anticor 83 » dont on ne peut mettre en cause la probité, autour du marché du port de Cavalaire. Les faits ont été jugés suffisamment étayés pour qu'une enquête préliminaire soit ouverte par le procureur de la République. Les équipes de la gendarmerie et de la SRPJ ont enquêté 18 mois.

Corruption active, corruption passive, traffic d'influence.

Les conclusions des enquêteurs ont produit suffisamment d'éléments pour amener le Parquet à saisir un juge d'instruction qui a ouvert une instruction préliminaire pour corruption

active, corruption passive et traffic d'influence.

A lire Monsieur Léonelli, tout cela ne serait qu'une vulgaire affaire de politique politicienne orchestrée par l'opposition municipale de Cavalaire et donc par Mme Napoléon. Déplacer un cadre judiciaire sur le terrain politique ne l'aidera pas et les Cavalairois ne tomberons pas dans ce piège grossier et cette maladroite tentative de manipulation..

Personne ne pourra croire que Madame Napoléon ait influencé ou manipulé Anticor, le procureur de la République, la gendarmerie, la SRPJ et le juge d'instruction, ni sur le fond de l'affaire, ni sur l'agenda.

La seule raison qui a conduit à tout cela c'est uniquement la façon dont M. Léonelli a traité le dossier d'attribution d'un marché public de maîtrise d'œuvre de l'opération de rénovation du port de Cavalaire et rien d'autre. Le tout pour un projet dont les Cavalairois ne veulent pas!

En tous les cas Cavalaire ne mérite pas de voir sa notoriété détériorée à cause des ennuis judiciaires de ses élus, Il faudra s'en souvenir le 15 mars prochain et faire le bon choix pour que Cavalaire retrouve la paix.

La vérité sur le courrier plaçant notre ville en réseau d'alerte en avril 2014

Philippe LEONELLI cite régulièrement un courrier plaçant notre ville en réseau d'alerte moins de 2 mois après son arrivé en 2014. Il indique que la situation que a laissé Annick Napoléon lui aurait je le cite «coupé d'emblée l'élan à l'élaboration de tous nos projets». Or lorsque l'on parle de finances il faut être précis.

En fin de mandat, début 2014 trois procédures contentieuses, toutes ancrées sur les mandatures d'avant Mme Napoléon sont arrivées à leurs termes et la commune de Cavalaire a été condamnée à payer :

- 800 000 € à Socogim, conséquence du respect de la promesse datant de 2008 de stopper le monstrueux projet immobilier sur le stade
- 340 000 euros à Bernard Costa architecte de la SEMICAM qui avait assigné la ville en 1992.

Le jugement définitif dans le dossier de Pardigon (datant de 1995), est arrivé à terme à quelques semaines des élections de 2014, la commune a été condamnée à payer 3 millions d'euros et mise en demeure de les régler. Dans ce dossier, 800 000 € avaient été provisionnée par la municipalité dirigée par Annick Napoléon.

Afin de régler cette dette, elle a demandé au ministère des finances, ainsi qu'à celui de l'environnement, créancier de la ville, un étalement de charges sur 5 ans et une hausse de 3,5% des taxes locales était programmée (voir le programme électoral de 2014 de Mme Napoléon). Cet étalement de charges a été accordé par ces deux ministères et Monsieur le Préfet a adressé un courrier en avril 2014 pour le confirmer au nouveau Maire Philippe Léonelli.

Monsieur Léonelli a délibérément choisi de ne pas profiter de cet étalement de charges négocié et raisonnable. Il restait à régler plus de 2 millions d'euro, le déséquilibre financier était patent et la commune a été placée dans le réseau d'alerte.

Fort de cette nouvelle, M. Léonelli a clamé que nous devions tout rembourser d'un coup et a augmenté les impôts de près de 25%. Ces faits sont connus et incontestables.